



Grenoble renouvelle son label Climat-Air-Energie 5 étoiles de l'Ademe

La Commission nationale du label Territoire Climat-Air-Energie a accordé à Grenoble le label Climat-Air-Energie 5 étoiles pour «la mise en œuvre de sa politique en matière d'énergie et de climat, engagée depuis de nombreuses années sans relâche et qui porte ses fruits avec de très bons résultats notamment sur la consommation d'énergie et les émissions de Gaz à effet de Serre, cœur du label».

La Commission a notamment salué les progrès réalisés et la réussite de Grenoble dans l'ensemble des domaines évalués de manière équilibré, avec le quadruplement des actions programmées depuis 2019, date de la dernière candidature de Grenoble.

Sur un total de 326 points possibles, Grenoble a atteint 285,9 points, soit 87,8% de son potentiel.

Six domaines étaient évalués :

- Le développement territorial : la commission a salué le travail sur les îlots de chaleur et l'ambition de la démarche intégrée d'urbanisme favorable à la santé grâce à la [Charte pour l'habitat favorable à la santé](#).
- Le patrimoine : les rénovations performantes et exemplaires d'un grand nombre de gymnases et groupes scolaires ainsi que les constructions d'école à énergie positive avec un travail important sur la qualité de l'air ont été mis en avant.
- L'approvisionnement : la commission a félicité Grenoble pour sa stratégie de végétalisation, prouvant une action pragmatique en termes d'adaptation, et pour son réseau de chaleur qui atteint plus de 80% d'énergie renouvelable.
- La mobilité : le plan d'investissement de 15 millions d'euros pour diminuer l'impact de la flotte de véhicules municipaux a obtenu des résultats très probants avec la diminution de 300 véhicules, la baisse de 55% de consommation de gasoil et de 43% d'émission de NOx. L'apaisement des espaces urbains avec la création de 13 « places aux enfants » a également été salué par la commission.
- L'organisation interne : le renforcement des équipes dédiées à la transition de manière transversale à tous les services et le cycle de formation à la fresque du climat auprès de 340 agent-es ont été valorisés.
- La coopération et la communication : les actions de renfort du pouvoir d'action des habitant-es et la réorganisation des services autour de l'associatif et la participation citoyenne ont été notés.